

Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023/12/26

Date de la convocation : 8 décembre 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 20h10	Acte exécutoire à compter du : 15 décembre 2023	Affichée en Mairie le : 19 décembre 2023
---	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 19

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER	Mme KRAOUCHE	M. VILLA
M. RISSER	Mme KEUVREUX	Mme STEINBACH
Mme WAGNER	Mme COLOMBEY	M. IAFRATE arrivé à 18h35
M. NOBILE	M. CHARO	
Mme MACAIGNE	M. BARBARAS	
M. MARRELLA	Mme DA ROCHA	
Mme MUHLMANN	M. DOLBEAU	
M. DUMON	Mme INTERRANTE	

Étaient absent(e)s avec procuration (10)

Mme OUTOMURO procuration à Mme WAGNER	Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU
M. SAUDRY procuration à M. RISSER	M. PELTIER procuration à M. IAFRATE
M. RUPPERT procuration à M. MARRELLA	Mme GATTO procuration à Mme INTERRANTE
Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN	M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX	
M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE	

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

**26. Mise en place du dispositif « petits déjeuners » dans la commune de Rombas**

**CONSIDERANT** que la promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de favoriser le bien-être des élèves et que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour le développement de leurs capacités d'apprentissage. Il importe de renforcer l'éducation à la nutrition dans le cadre d'un environnement instaurant un climat de confiance et de réussite pour tous les élèves et pour certains, de répondre à des difficultés liées à des inégalités sociales.

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage et aide les enfants à acquérir les bonnes habitudes alimentaires.

La distribution des petits-déjeuners est assortie de projet d'éducation à l'alimentation. Le dispositif des petits-déjeuners n'est pas seulement une distribution qui répond à des critères nutritionnels, c'est un moment de partage et de convivialité, il contribue à l'éducation, à la citoyenneté et à la santé et permet d'articuler le développement des compétences disciplinaires et transversales des élèves.

Dans le cadre de ces moments ponctuels afin de découvrir des aliments et d'éveiller le goût des enfants, différentes dégustations sont possibles, notamment celles de fruits. Ainsi, dès leur plus jeune âge, les élèves apprennent à reconnaître, différencier et classer les aliments. Ils sont sensibilisés à la saisonnalité des aliments et à leurs origines géographiques et ils peuvent expérimenter leurs sens : saveurs, odeurs, textures, goût et plaisir, tout en apprenant les règles d'un bon comportement alimentaire sur la santé.

Ce dispositif doit participer également à la réduction des inégalités alimentaires et sociales notamment pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** la mise en place du dispositif « petits déjeuners » à l'école ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame Aude MUHLMANN, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires à signer, avec Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, agissant par délégation du recteur, la convention annexée à ce projet de délibération ainsi que les éventuels avenants liés à son évolution.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 15 décembre 2023

Le Maire

A blue circular official stamp of the Mayor of Rombas, Moselle, is overlaid with a handwritten signature in blue ink.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink is written over a blue horizontal line.

Jonathan DOLBEAU